



Carmausin  
Ségala

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 26 MAI 2026

Dument convoqué, le bureau communautaire s'est réuni en session ordinaire le 26 mai 2026 à 18h, dans la salle de réunion au siège de la 3CS, sous la Présidence de Jean-Marc BALARAN.

### Étaient présents, les délégués suivants :

#### Membres présents : 15

BALARAN Jean-Marc, BOUYSSIE François, BRANDLI BARBANCE Simon, CALMELS Thierry, CLERGUE Jean-Claude, DEDIEU Karine, HAMON Christian, KOWALIK Jean-François, MANUEL Christian, MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice, RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry, VEDEL Adeline.

#### Membres excusés : 5

COURVEILLE Martine, ICHARD Xavier, KULIFAJ TESSON Mylène, MALATERRE Guy, MALIET Thierry.

#### Secrétaire de séance :

RECOULES Vincent

NOMBRE DE MEMBRES – QUORUM : 11			
Membres en exercice	20	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	15	Voix délibératives	15

### DELIBERATION N° 2026/05/26-02 : AIDE AU VOYAGE A QUILLIAN DU 6 AU 9 AVRIL 2026 – LYCEE JEAN JAURES A CARMAUX

Le Président présente le courrier reçu à la 3CS relatif à l'organisation d'un voyage scolaire.

Il rappelle les éléments des statuts et conformément à ces derniers, précise qu'il peut être accordé une aide financière à hauteur de 10 % du prix du voyage plafonnée à 30 €/élève.

Le montant de l'aide tient compte :

- du prix du séjour restant à la charge de la famille, avant déduction de l'aide 3CS,
- de la liste annexée au courrier, envoyée par l'établissement, et reprise ci-dessous, mentionnant le nombre d'élèves ressortissants du territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

Prix du séjour : 329,55 €/élève

Nombre d'élèves inscrits : 36

NOM	PRENOM	COMMUNE RESIDENCE	NOM	PRENOM	COMMUNE RESIDENCE
AL		ST BENOIT DE CARMAUX	LC		PAMPELONNE
AL		ST BENOIT DE CARMAUX	M		MIRANDOL BOURGNOUNAC
AL		ST BENOIT DE CARMAUX	N		CARMAUX
AZ		TAIX	N		MONESTIES
B/		MIRANDOL BOURGNOUNAC	N		ST BENOIT DE CARMAUX
C/		CARMAUX	N		CARMAUX
DE		LE GARRIC	N		ROSIERES
EL		CARMAUX	P/		BLAYE LES MINES
FA		CARMAUX	PI		CARMAUX
FR		CARMAUX	PI		CARMAUX
G/		CARMAUX	RI		CARMAUX
G/		CARMAUX	PI		CARMAUX
BC		CARMAUX	PI		CARMAUX
GC		PAMPELONNE	RI		MONESTIES
H/		CARMAUX	RI		CARMAUX
H/		TREVIEN	S/		CARMAUX
HI		ST JEAN DE MARCEL	TI		MIRANDOL BOURGNOUNAC
IC		ALMAYRAC	TI		ST BENOIT DE CARMAUX
KI		ROSIERES	V		LABASTIDE GABAUSSE
LA		ST JEAN DE MARCEL			
LE		CARMAUX			

**Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

**APPROUVE** l'octroi de l'aide totale de 1 080€ (36x 30 €).

Le versement de l'aide sera effectué compte tenu de la liste d'élèves ayant réellement participé au voyage.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2026.

Fait et délibéré le 26 mai 2026.

**Le Président,  
Jean-Marc BALARAN**

**Le secrétaire de séance,  
Vincent RECOULES**



*Acte certifié exécutoire compte tenu :*  
*- de sa transmission en Préfecture le*  
*- de sa publication le*

